

**Congrès national de la FCPE à Saint-Etienne,  
les 30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2009**

**MOTION**

- à l'initiative de la FCPE 42 -

**La solidarité  
n'est pas un délit**

Les délégués du 63<sup>ème</sup> Congrès de la F.C.P.E., réunis à Saint-Etienne les 30-31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2009, soutiennent tous ceux qui osent dire, depuis plusieurs semaines : « ***Si la solidarité devient un délit alors, nous demandons à être poursuivis pour ce délit !*** ».

**L'éducation est un droit pour tout enfant et tout jeune majeur vivant sur notre sol, quelle que soit son origine. La F.C.P.E. s'engage à faire respecter ce droit à l'*ECOLE POUR TOUS.***

Membre du Réseau Education Sans Frontière, la FCPE affirme que « *l'humanité et la solidarité sont des principes supérieurs sans lesquels il n'y a pas de société digne de ce nom.* »